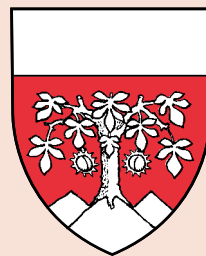


# aux 4 coins du



## SPÉCIAL ÉLECTIONS

Mars 2021

Mesdames, Messieurs,  
Chers citoyennes et citoyens montains,

Dans le courant des premiers mois de cette nouvelle année, les communes vaudoises renouvelleront intégralement leurs autorités pour la législature 2021-2026.

**Découvrez les différents  
groupes, leurs programmes  
et leurs candidats, afin de  
vous forger une opinion.**

La principale nouveauté consiste au passage d'une Municipalité de sept à cinq membres, adopté par le Conseil communal dans sa séance du 22 juin 2020. Le but affiché par les autorités est de renforcer le rôle stratégique de l'exécutif et de favoriser une meilleure organisation administrative de la Commune.

Pour rappel, l'élection à la Municipalité se déroule au système majoritaire à deux tours, tout comme celle du/de la syndic/que. Le Conseil communal est quant à lui élu au système proportionnel à un seul tour. Les sièges sont dans un premier temps répartis entre les listes, proportionnellement aux suffrages obtenus par l'ensemble de leurs candidats, puis attribués à leurs candidats les mieux placés.

Cette édition spéciale du journal communal, entièrement consacrée aux prochaines élections, vous permettra de découvrir les différents groupes politiques, leur programme et leurs candidats. En préambule, nous avons jugé opportun de rappeler la contribution essentielle des communes au bien-être des habitants, le rôle des différents organes qui composent les autorités, leur mode d'élection et la manière de voter.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et vous enjoignons d'ores et déjà à exprimer votre voix dans le cadre de cet important scrutin pour notre collectivité.

**La Municipalité**



# Elire ses représentants au

## ...C'EST IMPORTANT

Tous les cinq ans, les communes vaudoises organisent leurs élections générales. Pour la législature à venir (2021-2026), quelque 8147 sièges sont à pourvoir dans les conseils communaux et 1574 dans les municipalités des 308 communes vaudoises, dont le Mont-sur-Lausanne.

On l'oublie parfois, mais les communes suisses assument des responsabilités essentielles pour la qualité de vie et le bien-être des habitants. C'est à l'échelon communal que se prennent les décisions qui impactent la vie quotidienne, de l'urbanisme à la gestion des déchets en passant par les finances ou l'accueil pré- et parascolaire.

Ce sont les communes qui créent des places de crèches, assurent la propreté des rues, prennent soin des installations sportives

ou assurent la sécurité de proximité.

C'est également grâce à leur action que les habitants peuvent profiter de manifestations culturelles de qualité, de prestations sociales ciblées ou de beaux espaces verts.

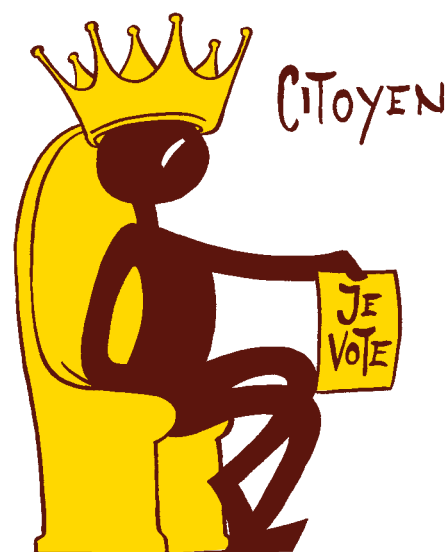
Choisir et élire ses représentants à la Municipalité ou au Conseil communal permet de participer au choix de la société dans laquelle on aimerait vivre.

Avant d'aller voter, il est important de prendre le temps de se renseigner sur les propositions des partis et voir les profils de leurs candidats. Ecouter des débats, lire les programmes, participer à des discussions sont autant de sources d'information qui permettront à chacun de se forger une opinion et d'accorder son suffrage aux candidats qui partagent les mêmes idées.

## QUI VOTE ?

Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle Constitution vaudoise, le 14 avril 2003, peuvent voter et élire sur le plan communal, non seulement les citoyens suisses, mais également les ressortissants étrangers au bénéfice d'un permis B ou C, en Suisse depuis dix ans et dans le canton de Vaud depuis trois ans, pour autant qu'ils soient âgés d'au moins 18 ans.

Les personnes inscrites dans le registre civique communal reçoivent directement de l'administration cantonale, à leur adresse postale, une enveloppe contenant tout le matériel nécessaire pour voter par correspondance.



## AUTORITÉS COMMUNALES

### Conseil communal

Le Conseil communal du Mont-sur-Lausanne est l'organe délibérant. Il exerce un contrôle sur l'activité de la Municipalité et de l'administration communale. Ses compétences sont exhaustivement énumérées par la constitution et par la loi. Il délibère et vote notamment sur le contrôle de la gestion, sur le projet de budget et les comptes communaux, sur les propositions de dépenses extrabudgétaires et sur l'arrêté d'imposition. Il est composé de 65 membres, élus tous les cinq ans au système proportionnel, dont 7 d'entre eux forment le Bureau, renouvelé chaque année.

#### Composition actuelle du Conseil communal

Entente montaine: 15  
Parti socialiste: 6  
Le Mont citoyen: 15  
PLR: 23  
UDC: 6

### Municipalité

La Municipalité est l'organe exécutif. Elle exécute les décisions prises par le Conseil communal, dirige les services de l'administration, gère les biens communaux et établit le budget de la Commune. Elle a aussi pour mission d'orienter, de planifier et de prioriser les investissements. La Municipalité est présidée par le syndic ou la syndique.

Actuellement, la Municipalité est composée de sept membres (cinq PLR, un Entente Montaine, un Mont citoyen). Lors de sa séance du 22 juin 2020, le Conseil communal a décidé de réduire à cinq le nombre de municipaux pour la prochaine législature. Dans le contexte qui voit notre Commune devenir une ville, ce changement a pour but de permettre à l'exécutif de se consacrer davantage aux réflexions d'ordre stratégique.

### Syndic-que

Le syndic ou la syndique est élu-e parmi les membres de la Municipalité pour cinq ans, soit une législature. Cette personne préside la Municipalité et a un droit de surveillance et de contrôle sur toutes les branches de l'administration. Conseiller-ère municipal-e en charge de la direction d'un service, le-la syndic-que a un certain nombre d'attributions spéciales, dévolues par la loi, notamment:

- veiller à l'exécution des lois, décrets et arrêtés cantonaux et fédéraux,
- veiller au maintien de l'ordre public et signaler les infractions dont il/elle a connaissance au juge informateur ou au préfet.
- représenter la Commune lors de manifestations publiques ou privées.

## MODE D'ÉLECTION

### Election du Conseil communal (65 membres)

L'élection du Conseil communal se fait selon le système de la représentation proportionnelle.

Chaque électeur dispose d'autant de suffrages qu'il y a de conseillers à élire dans la commune, soit 65 sièges au Mont. Il n'est possible de voter que pour des candidats officiels, dont le nom figure sur l'une ou l'autre des listes déposées.

**Ce système prend en compte l'importance de la force électorale de chaque parti politique.**

Les 65 sièges font d'abord l'objet d'une répartition entre les différents partis, en proportion des suffrages obtenus; Ils vont ensuite, dans chaque parti, aux candidats ayant obtenu le plus de suffrages.

Un scrutin selon la représentation proportionnelle se déroule obligatoirement en un seul tour.

#### Trois règles de base

- Un seul bulletin à choisir parmi les listes (vous avez le choix entre

un bulletin imprimé de parti, avec possibilité de biffer, panacher et cumuler, et un bulletin vierge, sur lequel vous écrivez à la main le nom et le prénom d'un ou plusieurs candidats de votre choix).

- 65 suffrages au maximum. Les suffrages en trop seront annulés.
- 2 suffrages au maximum par candidat. Le système proportionnel permet le cumul des noms.

### Election de la Municipalité (5 membres)

L'élection de la Municipalité se fait selon le système majoritaire.

Chaque électeur dispose d'autant de suffrages qu'il y a de sièges à pourvoir (au Mont, 5) et peut voter pour les candidats officiels ainsi que pour n'importe quel citoyen ayant le droit de vote en matière communale.

Le scrutin se déroule en général en deux tours.

Les candidats qui recueillent la majorité absolue (la moitié des

votants plus un) sont élus au premier tour.

Si tous les sièges ne sont pas repourvus au premier tour, un second tour est organisé pour les candidats n'ayant pas obtenu la majorité absolue. Les candidats qui recueillent le plus de voix (majorité relative) sont élus.

Si tous les sièges sont repourvus au premier tour, il n'y a pas de second tour.

Si aucun candidat n'est élu au premier tour, on dit qu'il y a ballottage.

#### Trois règles de base

- 1 seul bulletin à choisir parmi les listes (bulletin imprimé, avec possibilité de biffer et panacher, ou bulletin vierge, à remplir soi-même).
- 5 noms de candidats au maximum. Les suffrages en trop seront annulés.
- 1 suffrage au maximum par candidat (cumul non autorisé).

## DERNIÈRE OPÉRATION

Une fois l'enveloppe de transmission fermée avec, à l'intérieur, les bulletins de vote insérés dans l'enveloppe jaune fermée et la carte de transmission munie de la date de naissance et signature, vous pouvez:

- l'envoyer par la poste munie d'un timbre. Délai d'envoi par voie postale, au plus tard le vendredi en courrier A;
- la déposer dans l'urne à disposition dans le hall de l'Administration communale (route de Lausanne 16) durant les heures d'ouverture;
- la déposer dans la boîte aux lettres extérieure de l'Administration communale jusqu'au dimanche du scrutin avant 11h30;
- voter au bureau de vote le dimanche de 10h 30 à 11h 30.



## LEXIQUE

### Ballottage

Situation dans laquelle aucun des candidats n'a réuni, au premier tour, la majorité requise, dans un scrutin majoritaire à deux tours.

### Panachage

Lors d'élections, les électeurs peuvent biffer les noms de candidats sur les bulletins préimprimés et les remplacer par des noms figurant sur d'autres listes. Cette opération doit impérativement se faire à la main, sans quoi le vote est nul.

### Suffrage

Vote par lequel on déclare ses opinions ou par lequel on manifeste son choix, lors d'élections ou de votations.

### Citoyen, citoyenne

Personne qui bénéficie des droits et remplit des devoirs, définis par la Constitution. Parmi ces devoirs, le devoir civique est une obligation morale, pour les citoyens, de voter, d'élire leurs représentants, voire d'accepter un mandat politique ou une charge publique.

## Pour une Commune durable

### Au Mont, on y grandit!

La population montaine est composée de 30% de jeunes de moins de 25 ans. Ceux-ci méritent des infrastructures de qualité adaptées à leur catégorie d'âge, de la garderie à l'accueil parascolaire ou à des lieux de réunion prévus par et pour les jeunes. L'Alliance montaine va défendre une approche pragmatique basée sur des initiatives aussi bien publiques que privées. Le but étant de garder une offre durable sur le territoire communal qui soit supportable financièrement pour les familles et utilisée par les jeunes.

### Au Mont, on y vit!

Le Mont devient ville. Nous serons bientôt 10000 habitants et ce nombre va encore augmenter ces prochaines années en raison d'un développement décidé il y a plus de 15 ans.

L'Alliance montaine souhaite que notre Commune continue à être agréable à vivre. Maîtrise du développement par étapes, transport communal et régional pensé pour tous les types de mobilité, rapprochement des zones périphériques du centre, communication numérique avec la population, éclairage public innovant sont quelques exemples de thèmes qui ont déjà été initiés par les groupes de l'Alliance montaine. Le Mont doit être une ville vivante où cohabitent vie urbaine moderne et esprit villageois, grâce à une vie de proximité riche, diversifiée et valorisant les sociétés locales. Nous proposons un vrai centre identitaire et construit pour la Commune, relié au plateau du Châtaigner, lieu de détente et de sports, porte d'entrée sur la nature environnante à préserver.

### Au Mont, on y travaille!

Avec plus de 700 entreprises et 8000 emplois, le Mont jouit d'un vrai dynamisme économique, offrant commerces de proximité, artisans et entreprises de toute taille.

L'Alliance montaine défend cette richesse. Elle souhaite promouvoir les circuits courts en reliant producteurs et consommateurs dans l'objectif de favoriser l'échange local et le service de qualité.

### Au Mont, on y vieillit!

« La vie commence à 60 ans ! » Vieillir au Mont, sans soucis et paisiblement. Avoir la possibilité de bénéficier d'un cadre de vie agréable et serein. Rompre l'isolement par la proximité sociale d'autrui.

Quitter son logement devenu inadapté et pouvoir en trouver un autre qui permette de rester au Mont. L'Alliance montaine désire améliorer la qualité de vie quotidienne des aînés en travaillant sur différents axes: parcs publics et mobilier urbain, extension et sécurisation des chemins piétonniers, densification de son réseau de commerces de proximité, création de lieux de rencontres intergénérationnels.

### Dans une Commune durable!

Pour réaliser son programme et faire du Mont-sur-Lausanne une Commune durable du point de vue économique, environnemental et social, l'Alliance montaine veillera à maintenir sa dette à un niveau acceptable en développant des projets choisis, pragmatiques et respectueux de l'environnement.

Notre programme complet est disponible sur notre site internet: [alliance-montaine.ch](http://alliance-montaine.ch)

### Nos candidats pour le Conseil communal

L'Alliance montaine se veut la plus représentative des Montaines et des Montains. Dans ce sens, elle vous propose pour le Conseil communal une liste de candidates et candidats venant d'horizons différents, à même d'enrichir le débat. Nous voulons mener une politique des moyens.

### Nos candidats pour la Municipalité

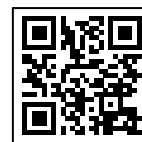
Pour la Municipalité, la volonté de l'Alliance montaine est aussi empreinte de cette richesse. Elle vous propose d'une part des personnalités expérimentées et d'autre part un renouveau qui apportera innovation et dynamisme. La complémentarité des femmes et des hommes est une force supplémentaire.

**Pour toutes ces raisons, votez l'Alliance montaine!**



Afin d'être à la hauteur des attentes des habitantes et habitants de leur Commune, les forces de tendance centre-droite du Mont-sur-Lausanne s'allient pour proposer et défendre une politique pragmatique pour une Commune durable sur les plans économique, environnemental et social.

C'est ainsi que l'Entente montaine, le PLR du Mont, les Verts libéraux ainsi que des indépendants ont décidé de s'allier pour ne constituer plus qu'un seul groupe au Conseil communal et à la Municipalité: l'Alliance montaine.



## Nos candidats pour la Municipalité

Laurence Muller Ahtari

Philippe Vaucher

Christian Menétrey

Nadège Longchamp

Olivier Descloux







vert'libéraux

**PLR**

Les Libéraux-Radicaux  
Le Mont-sur-Lausanne

**INDÉPENDANTS**

**Pour une commune durable**  
sur les plans économique, environnemental et social



[www.alliance-montaine.ch](http://www.alliance-montaine.ch)





**Frédérique VINCENT**  
49 ans  
Consultante  
Le Petit-Mont



**Olivier WEBER\***  
47 ans  
Responsable de processus  
Le Petit-Mont



**Eliane PAROLINI\***  
54 ans  
Enseignante  
Coppoz



**Yves BUFFIN  
DE CHOSAL\***  
62 ans  
Retraité  
Les Martines



**Ariane  
ANNEN DEVAUD\***  
55 ans  
Coiffeuse  
Les Côtes



**Yves-Daniel ESSOMBA**  
49 ans  
Conseiller en  
environnement  
Coppoz



**Barry LOPEZ\***  
31 ans  
Etudiant en droit  
La Clochette



**Isabel TAHER-SELLÉS\***  
70 ans  
Psychologue  
Penau



**Jean-Pierre MULLER\***  
70 ans  
Retraité, mécanicien  
Penau



**Olivier DESCLOUX\***  
36 ans  
Ingénieur  
Penau



**Alfred BELET\***  
60 ans  
Chef d'équipe  
La Longeraie



**Alexandre CEVEY\***  
55 ans  
Technicien de maintenance  
La Clochette



**Roxane BERGER**  
45 ans  
Ingénieure chimiste HES  
Les Planches



**Marc MAILLARD\***  
59 ans  
Responsable de recherche  
Pré-Marín



**Claudine  
TESTAZ-ROUILLER\***  
57 ans  
Resp. des finances  
Le Grand-Mont



**Yann MULLER\***  
31 ans  
Chef d'atelier  
Manlout



**Christophe BLANC\***  
49 ans  
Ingénieur  
Les Planches



**Alexandre  
CUDRÉ-MAUROUX**  
54 ans  
Directeur commercial  
Coppoz



**Anne-Sophie HAMOIR**  
46 ans  
Traductrice  
Le Grand-Mont



**Christian MENÉTREY\*\***  
54 ans  
Menuisier  
La Clochette



**Daniel BESSON\***  
61 ans  
Informaticien  
Les Montenailles



**Natacha HORTON**  
37 ans  
Mère au foyer  
Coppoz



**Rolf SCHNEIDER\***  
55 ans  
Gestionnaire crédits  
Les Montenailles



**Barbara ROCHAT\***  
60 ans  
Indépendante  
La Dubarde



**Jean-Pascal BLANC\***  
52 ans  
Ingénieur  
Les Planches



**Philippe VAUCHER\***  
64 ans  
Coach en management  
Les Martines



**Antoine CHAMOT\***  
59 ans  
Chef d'office  
Les Montenailles



**Laurence  
MULLER ACHTARI\*\***  
53 ans  
Juriste  
La Longeraie



**Jean-Jacques SUTER**  
57 ans  
Administrateur  
indépendant  
Etavez



**Pascal MENÉTREY**  
61 ans  
Entrepreneur  
La Clochette



**Nadège LONGCHAMP\***  
47 ans  
Réflexologue, économiste  
Etavez



**Marc ROUX**  
22 ans  
Etudiant HEIG et  
employé bancaire  
Le Grand-Mont



**Gaétan GUMY**  
53 ans  
Directeur des ventes  
Le Grand-Mont



**Alain CHABLOZ\***  
49 ans  
Agriculteur  
Les Planches



**Daniela ROUX**  
56 ans  
Employée de commerce  
Le Grand-Mont



**Nicolas MOJON\***  
28 ans  
Informaticien  
Le Petit-Mont



**Bernard STETTLER \***  
64 ans  
Technicien SAV  
Rionzi



**Marie-José ENZ**  
67 ans  
Directrice de PME  
Le Grand-Mont



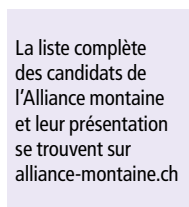
**Olivier BALMER**  
58 ans  
Economiste  
Les Martines



**Giuseppe MANTOVANI\***  
58 ans  
Administrateur  
Pré-Marín



**Fernand HENNY**  
31 ans  
Arboriculteur, viticulteur  
La Blécherette



La liste complète  
des candidats de  
l'Alliance montaine  
et leur présentation  
se trouvent sur  
[alliance-montaine.ch](http://alliance-montaine.ch)

\* Conseillère/er communal-e  
sortant-e

\*\* Municipal-e sortant-e

# CANDIDATS



## Message du Président



Chères Montaines, chers Montains, C'est avec plaisir que je partage avec vous le bilan de notre activité au sein du Conseil communal lors de la dernière législature.

Dans les commissions permanentes, nos conseillers ont œuvré pour ramener un grand nombre de projets à une dimension d'investissement raisonnable.

Nous avons aussi proposé de prioriser nos investissements pour mieux maîtriser les efforts financiers futurs de notre Commune.

Nous sommes également fiers d'avoir été le seul groupe à s'être toujours opposé à l'unanimité aux hausses d'impôts proposées par la Municipalité.

Les autres partis basent leur action politique sur des propositions de confort personnel et de voisinage, telles qu'obtenir des labels pour décorer nos panneaux de signalisation.

A notre sens, cela relève du marketing idéologique et pas de la vraie politique.

En votant UDC et indépendants de droite, vous avez la certitude de vous faire représenter par un parti pragmatique qui se focalise sur les dossiers qui comptent pour la qualité de vie des Montaines et des Montains.

**Michel Chardonnens**  
Président UDC et  
indépendants de droite  
du Mont-sur-Lausanne

## A qui s'adresse l'UDC et indépendants de droite du Mont?

L'UDC et indépendants de droite du Mont est une formation politique qui s'adresse aux Montaines et aux Montains qui mettent leur qualité de vie avant la tentation d'un « tout urbain » qui porte avec lui son lot de désagréments (surcharge des routes et des transports en commun, insuffisance des infrastructures scolaires et parascolaires, insécurité, etc.).

Notre formation politique s'adresse aussi aux Montaines et aux Montains

qui considèrent que les dépenses de notre commune doivent s'adapter à ses recettes fiscales et pas l'inverse: pour nous, augmenter les impôts n'est pas une option !

Enfin, nous nous adressons aux Montaines et aux Montains qui considèrent que notre Commune doit maintenir son identité et ses particularités plutôt que devenir une pâle copie carbone d'un quartier de la ville de Lausanne.

## Le Mont bientôt une ville ; pour quelle réalité sociale ?

Durant la prochaine législature, la Commune du Mont franchira la barre des 10 000 habitants. La Commune où il fait bon vivre deviendra donc une ville. Cette inéluctable perspective exige d'avoir une claire conscience des enjeux sur lesquels nous aurons à nous déterminer dans les années à venir et de la nécessité de protéger notre qualité de vie. Pour cette raison, notre programme s'articule autour de quatre axes: la priorité montaine, le développement territorial, la priorisation des investissements et la maîtrise des finances communales.

La triste réalité urbanistique des communes de l'Ouest lausannois démontre ce qu'il advient d'une commune périphérique lorsque son développement est mal maîtrisé. Ce constat, et notre souci de ne pas reproduire ici ces erreurs, a été, et continuera d'être la raison des positions de notre groupe du Mont, dont le programme politique s'articule autour de quatre volets prioritaires sur lesquels nous serons vigilants et veillerons à une mise en œuvre structurée et absente de conflits d'intérêts.

### Les Montaines et les Montains d'abord

La pression démographique induite par la proximité de l'agglomération lausannoise a contraint notre Commune à accueillir quelque 4 000 nouveaux habitants en 10 ans, soit quatre fois plus que le solde naturel montain. Il en résulte une augmentation problématique du prix des terrains et des loyers qui affecte notre niveau de vie. Notre groupe entend donc se battre pour garantir aux enfants issus de familles montaines, ainsi qu'à nos aînés qui souhaiteraient pouvoir continuer à vivre au Mont, l'accession prioritaire à un habitat abordable de qualité.

### Un développement territorial raisonnable

L'augmentation de la population va de pair avec le développement des infrastructures (eaux, routes, collèges, etc.) et impose des investissements dont nous ne pourrions bientôt plus assurer le financement sans tomber dans le surendettement, à moins d'opérer des choix stratégiques. Nous voulons dès lors établir des priorités et un échelonnement des projets, afin que ce développement se fasse en adéquation avec nos ressources.

### Maîtrise des finances communales

Cette période d'incertitude économique impose en effet une nécessaire maîtrise de la fiscalité, raison pour laquelle le groupe UDC entend continuer à s'opposer à la hausse du taux d'imposition (actuellement de 5 points supérieurs à la moyenne cantonale), ainsi qu'à celle du plafond d'endettement (actuellement fixé à 100 millions). Le temps où l'on pouvait tout s'offrir et tout offrir, si tant est qu'il n'ait jamais existé, est révolu, de même qu'une certaine « politique de la dette », si chère à la gauche, au motif de taux d'intérêts favorables, qui nous montre aujourd'hui sa limite.

### Richard NICOLE



### Notre candidat à la Municipalité

Facteur d'orgues, enseignant, consultant auprès de l'UNESCO et ancien chargé de mission du Programme des Nations Unies pour le développement. Conseiller communal, membre de la commission de gestion, membre de la commission d'urbanisme.

Fort de l'expérience acquise au cours de la législature au sein des commissions, et conscient des problématiques de gestion et des défis urbanistiques auxquels notre Commune doit faire face, je me porte candidat à la Municipalité afin de pouvoir y mener une politique pondérée vis-à-vis des impératifs démographiques et dans le souci de la conservation de notre patrimoine agricole et forestier. Libre de toute attache économique ou idéologique, j'entends par ailleurs faire valoir le respect de l'identité montaine dans le cadre des relations commune-privé et commune-canton.





De gauche à droite

# NOS CANDIDATS

## Raffaele SPINELLO

Technicien en radio TV, retraité, habitant au Mont-sur-Lausanne depuis de nombreuses années, j'y ai vu les développements importants des dernières années. Pour cela, j'ai décidé de participer aux décisions futures qui ne vont pas manquer de changer profondément notre village et, par mon engagement politique, je veux offrir mon expérience pour une suite correspondant à mes valeurs citoyennes.

## Christophe Vincent CORBAZ

Conseiller communal et membre de la Commission des finances, inspecteur de police de sûreté. C'est avec conviction que je me présente pour un troisième mandat. Je ne veux pas que notre « village » se transforme rapidement en « ville » de façon anarchique avec les errances sécuritaires qui vont avec. Je veux que notre Commune reste un endroit agréable et à visage humain pour tous ses habitants.

## Fabio CAPPELLETTI

Chargé de recherche dans le domaine de la péréquation et des finances communales pour l'Etat de Vaud. En tant qu'indépendant de droite, je souhaite rejoindre le Conseil communal pour défendre l'idée d'une commune aux finances saines et focalisée sur ses tâches essentielles.

## Arman GUKASYAN

Entrepreneur dans le domaine du développement de logiciels, fondateur de Vizerra SA, (présent dans 150 pays). Arrivé au Mont-sur-Lausanne en 2016, je suis marié et père de trois enfants. Je me présente au Conseil communal par conviction d'une politique saine pour préserver les valeurs que constituent nos libertés et pour défendre un avenir pour la qualité de vie de nos enfants et mettre mon expérience et mon expertise professionnelle au bénéfice de notre Commune.

## Michel CHARDONNENS

Conseiller communal et chef de groupe, gérant d'une entreprise de conseils en leasing, habitant au Mont-sur-Lausanne depuis 25 ans, je me représente pour assurer un développement contrôlé de notre urbanisme dans un cadre respectueux de nos possibilités d'investissements. Je veux mener une politique responsable pour le bien environnemental de tous les habitants de notre Commune.

## Samy Sari SAVAS (absent de la photo)

Indépendant, consultant en sécurité, né à Lausanne, arrivé en 2003 au Mont-sur-Lausanne, j'y ai trouvé une qualité de vie correspondant à mes aspirations de vie familiale. Je souhaite m'engager en politique afin de garantir mes valeurs sécuritaires dans notre Commune et offrir à nos enfants la chance de se développer dans une communauté villageoise respectueuse.

## Roland CHRISTELLER

Né à Rolle, 3 ans de marine marchande, sous-officier transmission radio, retraité de la Police cantonale au service de renseignement. Habitant au Mont depuis 1980. Je suis engagé pour une politique bien menée pour la santé de notre Commune et celles de ses finances.

## Manuela SCHLATTER

Conseillère communale, représentante en ressources humaines. Après un master en administration publique à l'ID-HEAP, j'ai travaillé plusieurs années pour une entreprise internationale à Zurich. J'ai emménagé au Mont en 2018 où j'ai récemment fondé une famille. Actuellement je travaille pour une entreprise de la Côte active dans le secteur médical. Je souhaite continuer à m'engager pour un développement financièrement soutenable de notre Commune.

## Richard NICOLE (absent de la photo)

Conseiller communal, membre de la commission de gestion, membre de la commission d'urbanisme, facteur d'orgues, enseignant, consultant au Patrimoine mobilier de l'UNESCO. En tant qu'ancien chargé de mission du Programme des Nations Unies pour le développement, je souhaite mettre mon expérience des institutions internationales au service d'une gestion raisonnée, respectueuse de l'environnement et de notre identité culturelle. Je me porte également candidat à la Municipalité.





# OUI...

- ...à la priorité montaine
- ...à des dépenses maîtrisées
- ...à un investissement priorisé
- ...à une mobilité fluide



# NON...

- ...à l'augmentation des impôts
- ...au cercle vicieux de la dette
- ...à la perte de notre identité
- ...à la démesure urbanistique



Vous partagez nos idées et vous souhaitez de plus amples informations sur l'UDC et indépendants de droite du Mont-sur-Lausanne, vous aimeriez vous engager dans nos valeurs alors envoyez-nous un mail et nous vous répondrons avec plaisir.

[udclemont@bluewin.ch](mailto:udclemont@bluewin.ch)  
[www.facebook.com/UDCLeMont](https://www.facebook.com/UDCLeMont)

## Pourquoi? Comment? Les raisons de notre politique

**Accompagnement du développement territorial et des infrastructures compatibles avec la qualité de vie et les ressources financières de la Commune.**

La population du Mont a pratiquement doublé en une décennie, sous la pression d'une démographie qui ne correspond pas à son solde naturel (moins de 100 naissances par an dans la Commune), et va continuer de croître jusqu'au seuil des 13 000 habitants, prévu par le Plan cantonal de densification de l'agglomération Lausanne-Morges (PALM). Or, cette augmentation nous contraint à reconsidérer les investissements en infrastructures que nous impose le canton, sous peine de tomber dans le surendettement. Car il ne faut pas perdre de vue que ce sont les communes et, in fine, les citoyens qui paient la facture de cette immigration hors de contrôle et si complaisamment consentie. Raison pour laquelle nous entendons accompagner ce développement par étapes, en limitant l'appétit des promoteurs à nos possibilités de financement, et en veillant à la cohérence de leurs constructions en termes de qualité de vie.

### Maîtrise des finances communales

Contrairement aux idées reçues, l'augmentation de la population ne va pas de pair avec une augmentation de ses ressources fiscales, mais induit au contraire une augmentation exponentielle de son taux d'imposition et de son taux d'endettement, et, conséquemment de son appauvrissement ; ce phénomène se constate dans l'ensemble des communes vaudoises. Pour cette raison, le groupe UDC entend bloquer le taux d'imposition (actuellement de 10 points supérieurs à la moyenne cantonale), ainsi que le taux d'endettement (actuellement fixé à 100 millions), avec pour conséquence l'obligation d'opérer des choix en termes d'infrastructures et de densification de l'urbanisme ; faute de quoi, passée la barre des 150 millions, nous aurons une dette roulante dont nous paierons les intérêts sans pouvoir la rembourser.

### Identité et cohésion sociale

Notre Commune, et très prochaine Ville du Mont (seuil des 10 000 habitants), bien qu'en périphérie de l'agglomération lausannoise, ne saurait en effet, de notre point de vue, être pensée à court, moyen ou long terme comme l'exutoire du trop-plein social de la Ville de Lausanne ou comme l'un de ses futurs quartiers. La Commune du Mont, et quelle que puisse être sa future population, n'est pas, et ne doit pas devenir une cité-dortoir. Il y a en effet une différence notable entre habiter et vivre au Mont ; raison pour laquelle nous entendons éga-

lement entretenir des rapports plus étroits entre autorités et citoyens, au-delà du minimum administratif actuel, par des adresses réitérées dans le temps sur ce qu'est une commune, ce qu'elle peut offrir, mais aussi sur ce qu'elle attend de la part de ses citoyens en termes d'implication dans la vie sociale, culturelle et politique.

### Sociétés locales

Dans cette perspective, les sociétés locales ont un rôle prépondérant, que nous entendons valoriser, de même que l'initiative citoyenne, que nous entendons soutenir sans toutefois nous y substituer. Il nous apparaît en effet que le rôle d'une commune est de répondre à la demande et non de proposer l'offre. Ce qui suppose conséquemment que la commune veille à une répartition équitable de ses subventions et puisse s'opposer, le cas échéant, à des prétentions exorbitantes ou infondées.

### Soutien au commerce et à l'artisanat local

La Commune du Mont s'enorgueillit d'offrir actuellement une place de travail par habitant, soit plus de 9 000 emplois, ce qui est assurément très supérieur à la moyenne vaudoise. Ce que l'on se garde bien de dire cependant, c'est que seuls 10% de ces postes sont occupés par des Montains et que les 90% restant génèrent un trafic et des nuisances incompatibles avec la qualité de vie supposée par cet apport économique. Par ailleurs, les quelque 700 entreprises établies sur notre Commune n'ont rapporté qu'environ 2 millions d'impôts au titre des personnes morales, soit 15 fois moins que ce qui est exigé des contribuables ordinaires montains. Nous entendons dès lors reconsidérer cette offre au profit d'un soutien à l'artisanat, à l'agriculture (réseaux courts de distribution) et au commerce local, en favorisant l'établissement de commerces et de services de proximité.

### Transports et mobilité

L'offre actuelle en matière de transports publics nous apparaît assez enviable, compte tenu de notre situation géographique ; elle peut certes être améliorée et se poursuivra au gré de notre développement. Il convient toutefois de savoir que certains quartiers ne pourront, malgré notre bonne volonté, être desservis pour des questions de rentabilité. Raison pour laquelle nous entendons conserver l'équilibre entre tous les moyens de transports, sans inféoder le développement de l'un à l'idéologie de l'autre. Nous pensons notamment à l'automobile et à la mobilité douce, dont nous entendons gérer les flux sur des réseaux séparés.

# Le Mont citoyen

## Présentation du Mont citoyen

Le Mont citoyen est une association politique née en 2014 d'une mobilisation citoyenne autour de deux pétitions réclamant une meilleure gestion des déchets et un meilleur accueil de la petite enfance. Nous œuvrons pour l'intérêt général des habitant·e·s du Mont.

Notre groupe réunit des citoyen·ne·s aux sensibilités politiques diverses mais partageant des valeurs communes : démocratie, solidarité et écologie. Ces valeurs guident nos actions et interventions au Conseil communal, à la Municipalité, mais aussi dans les quartiers et les associations.

Peu après la création de notre groupe, la Commune est passée au scrutin de liste. Les partis politiques ont donc vu le jour au Mont. Notre groupe a vite pris conscience que, pour peser sur l'évolution de la société et des institutions communales, il fallait agir aussi bien dans un cadre institutionnel que non institutionnel. De fait, bien qu'il soit fondamental d'être actif sur le terrain et avec les gens, un relais institutionnel de notre engagement est nécessaire pour s'assurer de la prise en compte des aspirations citoyennes par les autorités élues.

Ainsi, depuis 2016, notre action s'articule entre ces deux dimensions de l'engagement citoyen.

Dans le cadre de ces élections communales de 2021, nous appelons les Montain.e.s à se rendre aux urnes et à renouveler leur confiance en notre engagement quotidien pour le bien commun.



## Bilan de législature

Les actions présentées ci-dessous ne représentent qu'une partie de nos réalisations. Vous trouverez notre bilan complet sur notre site internet [lemontcitoyen.ch/bilan](http://lemontcitoyen.ch/bilan).

### Pour la **DÉMOCRATIE**, nous avons

- construit notre programme sur les résultats d'un forum citoyen,
- mis en place un registre d'intérêts pour nos élu·e·s et nos candidat·e·s,
- favorisé l'accueil de nouvelles manifestations culturelles,
- initié la manifestation Mon'Apprentissage,
- encouragé la création d'associations de quartier (Rionzi, Martines) et de sociétés locales, reconnues comme véritables partenaires par les autorités communales.

### Pour la **SOLIDARITÉ**, nous avons

- développé l'offre des activités en faveur des aîné·e·s et créé des lieux d'échanges et d'entraide intergénérationnelle,
- mené plusieurs actions en faveur de la création d'une politique de logement équitable au Mont,
- demandé et mis en place une subvention pour les abonnements TL des élèves,
- diminué le prix de la cantine scolaire,
- développé l'accueil et les activités parascolaires.

### Pour l'**ÉCOLOGIE**, nous avons

- promu l'utilisation de produits locaux bio dans les institutions publiques de restauration collective,
- demandé la création d'un plan climat,
- demandé un engagement plus fort de la commune en faveur de la biodiversité,
- demandé et obtenu une politique de récolte des déchets triés plus efficace,
- organisé une manifestation pour demander le prolongement du bus TL no 3 jusqu'à Maillefer et interpellé les deux Municipalités concernées.





## Construisons ensemble les propositions qui seront portées par notre groupe

Nous avons de nombreux projets pour développer la commune à l'image de nos valeurs. Mais nous n'avons pas le monopole des bonnes idées! Selon nous, une démocratie participative ne peut pas exister sans vos apports.

C'est ainsi que nous avons ouvert la boîte à idées: elle est déclinée sous la forme d'un forum citoyen, sur des bulletins à renvoyer par la Poste et sur notre site internet. A l'heure de la synthèse de toutes les propositions, nous vous suggérons ici quelques-unes de nos pistes favorites:

- mettre en place un fonds citoyen (élément de budget participatif);
- poursuivre le développement du réseau de boîtes à livres;
- subventionner la moitié du coût d'un abonnement Mobilis deux zones pour les retraité·e·s;
- poursuivre le développement des zones 30 km/h;
- développer des logements à loyer abordable pour les familles, les jeunes et les aînés;
- pour les parents, baisser le coût de l'accueil de jour des enfants dans la Commune;
- soutenir financièrement les propriétaires qui souhaitent remplacer leurs haies de thuyas ou de lauriers par des haies vives.



## Nos candidats à la Municipalité

### Robert IRRASCH

Employé de commerce, 53 ans, marié, un enfant, établi au Mont depuis 2006. Mon parcours professionnel dans le secteur public m'a permis de concilier travail et vie privée en bénéficiant du temps partiel. Très investi dans les activités associatives, je suis membre de l'Ordre de la Poêle, président fondateur du Le Mont Basketball club et responsable de la section Tai Chi Le Mont. Élu au conseil communal et membre de la commission de gestion depuis 2016, je suis prêt à relever les nombreux défis qui attendent notre commune, au service du bien commun.

### Philippe SOMSKY

« Enfant » du Mont, j'y ai effectué toute ma scolarité obligatoire; après des études en sciences politiques et de la recherche à l'UNIL, je me suis tourné vers l'enseignement. Marié et père d'un enfant, j'ai fondé les Jardins du Mont dans l'idée de supprimer les intermédiaires entre nos agriculteurs et nous, les « mangeurs ». Élu à la Municipalité en 2016 et occupant depuis le dicastère Instruction publique et affaires culturelles, j'ai créé le service Jeunesse et loisirs; à présent, je souhaite offrir mon enthousiasme et mon énergie en m'engageant pour un second mandat.

### Jean-Pierre MOSER

Agé de 61 ans, j'habite au Mont depuis 2015 et suis au Mont Citoyen depuis lors. Je suis entré au Conseil Communal en cours de législature et suis membre de la commission des finances. Je suis membre fondateur de l'association de quartier « En Martines » dont je suis le trésorier. Professionnel de la finance, je suis contrôleur de gestion à l'EPFL. Je pense que c'est au niveau communal que l'action citoyenne permet au mieux d'améliorer le quotidien de mes concitoyens. C'est pourquoi, je continue à m'engager en politique, aussi au Mont.



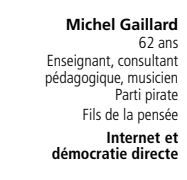
# NOS CANDIDATS

## Abréviations

**CISE** Commission d'Intégration Suisse-Etrangers  
**EMML** Ecole de Musique du Mont-sur-Lausanne  
**FC** Football Club  
**FRC** Fédération romande des consommateurs  
**FSG** Fédération Suisse de Gymnastique  
**GAMM** Groupe Accueil Migrants au Mont-sur-Lausanne  
**HETSL** Haute école de travail social et de la santé Lausanne



**Mathieu Roulet**  
 34 ans  
 Ingénieur EPFL, chef de projet aux CFF  
**Vers une Commune harmonieuse pour les gens et la planète**



**Michel Gaillard**  
 62 ans  
 Enseignant, consultant pédagogique, musicien  
 Parti pirate  
 Fils de la pensée  
**Internet et démocratie directe**



**Chimène Maraviglia**  
 37 ans  
 Entrepreneure  
 Le Mont Arts & Culture  
**Quand une chose ne te plaît pas, change-la et si tu ne peux la changer, change ta façon d'y penser**



**Aydin Durmaz**  
 56 ans  
 Gestionnaire mobilier urbain  
 CISE, GAMM  
**Penser la vie locale et y participer**



**Christian Albrecht**  
 43 ans  
 Musicien, direction chorale  
 Musitorium, Solar-Mobility  
**Solidarité et énergie solaire !**



**Arnaud Brulé**  
 50 ans  
 Economiste  
 Les Vert-e-s-vaudois-es  
 Société 2000W  
**Pour une transition écologique et sociétale bénéfique à tous**



**Véronique Blanc**  
 34 ans  
 Cadre dans une structure d'insertion professionnelle  
 Les Vert-e-s-vaudois-es  
**Pour une ville égalitaire, écologique, tournée vers l'avenir et dynamique**



**Robert Irrausch**  
 53 ans  
 Employé de commerce  
 Ordre de la Poêle, Le Mont Basketball Club, Tai Chi Le Mont  
**Pour un développement inclusif**



**Antoinette Emery**  
 55 ans  
 Assistante marketing  
 Jardins du Mont  
**Des valeurs équitables pour tous. Nous y parviendrons ensemble**



**Arnaud Bürkhalter**  
 30 ans  
 Infirmier cycliste  
**Pour secouer les cocotiers du Mont le jour où le réchauffement climatique nous en aura fait pousser**



**Martine Théraulaz Beaud**  
 50 ans  
 Accompagnante à l'écriture  
**Pour une commune moderne et solidaire**



**Tomas Lopez Redondo**  
 65 ans  
 Retraité, chargé de cours  
 Syndicat SUD, Gymnase du soir  
**Maîtrisons le développement de notre Commune**



**Véronique Zwald**  
 54 ans  
 Archéologue, adjointe administrative, webmaster  
**Pour une démocratie inclusive des voix les plus diverses !**



**Thibault Leuthold**  
 23 ans  
 Etudiant  
**Pour un aménagement du territoire durable et humain**



**Catherine Roulet**  
 75 ans  
 Retraîtée de la FRC  
 ancienne députée  
 Les Vert-e-s-vaudois-es  
 Insieme Vaud, Eben-Hézer  
**Respect et égalité**



**Philippe Somsy**  
 41 ans  
 Municipal, enseignant  
 Jardins du Mont  
**Pour une autonomie citoyenne à travers l'éducation populaire**



**Marlies Herzig**  
 83 ans  
 Retraîtée, infirmière en psychiatrie  
 Le Mont Solidaire  
**Pour un Mont Solidaire**



**Loïc Poch Roduit**  
 23 ans  
 Etudiant  
**Pour une commune respectueuse de l'environnement**



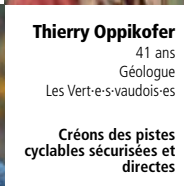
**Viviane Prats Alvarez**  
 60 ans  
 Doyenne HETSL  
 Les Vert-e-s-vaudois-es  
 Profa, Fondation du Levant



**Jean-Marie Urfer**  
 42 ans  
 Enseignant  
 FC le Mont, Jardins du Mont, ProVélo  
**Pour un Mont engagé sur la voie de la durabilité forte**



**Catarina Antunes**  
 39 ans  
 Responsable d'accueil en réfectoire  
**Ecrire l'avenir au niveau communal, c'est l'écrire au niveau national**



**Thierry Oppikofer**  
 41 ans  
 Géologue  
 Les Vert-e-s-vaudois-es  
**Créons des pistes cyclables sécurisées et directes**



**Brigitte Besson**  
 35 ans  
 Photographe  
 Les Vert-e-s-vaudois-es  
 Société d'apiculture du Gros-de-Vaud  
**Agir ici et maintenant**



**Christophe Hauert**  
 42 ans  
 Chargé de cours  
 Association suisse pour le label de cybersécurité  
**Parce que le vivre ensemble est l'affaire de toutes et tous**



**Natalie Betcha**  
 44 ans  
 Employée de commerce  
 Monitrice J+S, FSG Le Mont  
**Développer le mieux vivre ensemble par l'entraide et la solidarité**



**Jean-Pierre Moser**  
 61 ans  
 Contrôleur de gestion  
 En Martines  
**Accompagner le développement du Mont avec des finances communales maîtrisées**



**Raphaëlle Urfer**  
 43 ans  
 Enseignante  
 EMML, Village Rionzi  
**Justice sociale et écoféminisme**



**Martin Müller**  
 38 ans  
 Diplômé scientifique  
**Pour une commune ouverte, dynamique, responsable et confiante en l'avenir**



**Catheline Reymond Oppikofer**  
 43 ans  
 Spécialiste en santé au travail  
**Favorisons la biodiversité en ville**



**Gérard Tissot**  
 79 ans  
 Retraité  
 Le Mont Solidaire  
**Une passion: le Mont Solidaire**



**Yolanda Müller Chabloz**  
 44 ans  
 Médecin de santé publique  
 Les Vert-e-s-vaudois-es  
**Pour un territoire cohérent**



**Karim Mazouni**  
 55 ans  
 Consultant en informatique  
**Co-construisons, en toute transparence, une cité solidaire, écoresponsable et heureuse**



**Bertrand Martinelli**  
 48 ans  
 Chef d'unité Etat de Vaud  
 POP & gauche en mouvement  
 FC le Mont



**Nathalie Betcha**  
 44 ans  
 Employée de commerce  
 Monitrice J+S, FSG Le Mont  
**Développer le mieux vivre ensemble par l'entraide et la solidarité**



**Raphaëlle Urfer**  
 43 ans  
 Enseignante  
 EMML, Village Rionzi  
**Justice sociale et écoféminisme**



**Catheline Reymond Oppikofer**  
 43 ans  
 Spécialiste en santé au travail  
**Favorisons la biodiversité en ville**



**Gérard Tissot**  
 79 ans  
 Retraité  
 Le Mont Solidaire  
**Une passion: le Mont Solidaire**



**Yolanda Müller Chabloz**  
 44 ans  
 Médecin de santé publique  
 Les Vert-e-s-vaudois-es  
**Pour un territoire cohérent**



**Karim Mazouni**  
 55 ans  
 Consultant en informatique  
**Co-construisons, en toute transparence, une cité solidaire, écoresponsable et heureuse**



# Socialisme

## Environnement • Liberté



### Groupe socialiste et indépendant.e.s Le Mont

#### La crise

Que nous apprend la crise sanitaire, environnementale, sociale et économique que nous traversons ?

Tout est lié. La mondialisation des échanges, les dérégulations dont le seul but est le profit à court terme, conduisent à un développement économique chaotique. Celui-ci détruit notre environnement et menace ainsi notre existence. De cette boîte de Pandore sort entre autres le risque sanitaire. En effet, la croissance erratique de l'élevage et de l'agriculture (guerre du soja, déforestation, recours effréné aux pesticides) entraîne une chute de la biodiversité et de l'habitat sauvage. Ceci induit, selon les spécialistes, une augmentation du risque d'apparition de nouveaux virus. Les échanges commerciaux et touristiques se chargeant de leur propagation et du risque pandémique. Les politiques de soutien aux acteurs économiques en vue de surmonter la crise montrent l'importance du rôle des pouvoirs publics et des autorités démocratiques de régulation. Les chantres du libre-échange et des privatisations feraient bien de s'en souvenir à la sortie de cette crise sanitaire. Nous serons-là pour le leur rappeler.

Le Groupe socialiste se représente avec la plateforme SEL Socialisme, Environnement et Liberté pour la législature 2021-2026.

Notre engagement doit être à la hauteur des défis qui nous attendent. Vous pouvez y contribuer.

Votez pour la liste SEL, rejoignez-nous afin de peser sur les décisions et formuler des propositions au niveau communal.

Pour le Comité du SEL, Ofélia de Gregorio, Myrèle Knecht, Valérie Moreno, Pietro de Gregorio, Philippe Hayward, Olivier Maggioni.

Contact, renseignements :  
sel-lemont@bluewin.ch

#### Présentation

Le groupe Socialisme Environnement Liberté rassemble des socialistes vaudois, des socialistes autonomes et des indépendants de gauche.

Notre sensibilité est forte à l'égalité, la justice sociale et la démocratie, à l'état de notre environnement et à la liberté, trois priorités d'égale importance qui doivent s'imbriquer dans les actions à mener au Conseil communal.

En tant que conseillers-ères communaux du SEL nous serons pro-actifs et attentifs à ces thématiques dans toutes les décisions à prendre. Le Mont-sur-Lausanne est une ville en pleine croissance et les enjeux sont importants et délicats.

#### Socialisme

Car pour nous l'intérêt collectif prime sur l'intérêt particulier, ce qui permet de partager équitablement la liberté entre les personnes dont les histoires de vie et les niveaux de vie ne sont pas similaires. Nous soutenons le maintien et l'amélioration des protections sociales, des conditions de travail de même que les droits de la femme, de l'enfant et de l'homme.

#### Environnement

Car l'état de la nature est aussi une de nos préoccupations prioritaires. Nous voulons un développement de la production et de la consommation énergétique verte et équitable qui ne compromette pas l'avenir des générations futures, ainsi qu'une diminution drastique de la pollution. Il s'agit d'une question de survie pour l'humanité entière. Nous préconisons des politiques tant environnementales que sociales. Il s'agit d'une condition sine qua non pour réussir ce virage à négocier urgemment. Sans la question sociale, l'écologie n'est que du jardinage.

#### Liberté

Car nous voulons encourager la possibilité pour chacun d'être autonome dans ses décisions et manières d'assumer ses responsabilités, libre d'opérer des choix d'actions compatibles avec la protection de l'environnement et l'intérêt public, qu'ils s'agissent d'accommodements dans le quotidien, du mode de vie ou de long terme selon notre marge de manœuvre au niveau communal.

#### Cela se passe près de chez vous Des investissements colossaux – à eux les bénéfiques, à nous la facture !

La politique de nos autorités qui a prévalu jusque dans les années 2000 a consisté à faire l'autruche devant leurs obligations et à repousser les investissements indispensables aussi loin que possible. Ainsi, aujourd'hui, notre Commune est au pied du mur.

Conjointement à cela, les partisans de cette politique « rester un village géré dans l'entre-soi » se sont, pour certains, trouvés dans la position de gagnants au loto grâce aux révisions des différentes dispositions légales sur l'aménagement du territoire. Des surfaces agricoles sont alors devenues constructibles et aujourd'hui la spéculation immobilière bat son plein sur notre Commune. Mais que font ces « humanistes » ? Ils recourent devant les tribunaux contre une taxe qui leur demande de participer aux équipements. Ils préfèrent laisser le contribuable montain s'acquitter de ces dépenses. C'est ainsi que 150 millions d'investissements sont prévus pour notre Commune sur les dix prochaines années dont les deux tiers découlent de l'aménagement du territoire et de l'agrandissement subséquent de la Commune.

Le SEL œuvrera avec tous les outils légaux à sa disposition afin de geler les nouvelles constructions tant que les propriétaires et les promoteurs se défausseront de leur obligation de financer les équipements.

Nous avons soutenu l'interpellation : « Pour qu'à l'avenir nos aînés et nos jeunes puissent encore se loger au Mont » afin de prévoir dans un règlement communal du logement une proportion significative d'appartements à loyers abordables. D'autres communes l'ont fait car la loi cantonale le permet. Jusqu'ici ces interventions ont été bloquées par la majorité de droite.

#### Déchets

Nous sommes intervenus plusieurs fois en vue de diminuer cette taxe déchets, notamment à l'intention des familles, en exemptant les jeunes jusqu'à 25 ans. Sans succès face à l'actuelle majorité. Il faut savoir que les dispositions légales permettraient aux autorités de baisser cette taxe de 25 %. A droite, on préfère les taxes antisociales qui ne tiennent pas compte de la capacité économique des assujettis. Sur le plan des prestations aussi nous voulons que la Commune fasse plus et mieux, par exemple en proposant un vrai recyclage des plastiques qui encombrant nos poubelles et ne taxent que les consommateurs.

#### Transparence

Nous avons soutenu avec le Mont Citoyen l'établissement d'un registre des intérêts de nos élus. De même, nous demandons plus de transparence dans l'attribution des mandats et le choix des entreprises. Jusqu'ici nous n'avons pas été entendu. Les intérêts particuliers priment et, dans la situation actuelle de projets immobiliers spéculatifs, tous les ingrédients sont réunis pour voir exploser à l'avenir scandales et conflits d'intérêts. Tenir un registre des intérêts devient un outil indispensable pour notre Commune.

## Parcours de l'électeur combattant

### Maillefer-Rionzi

Tu viens de déménager en traversant la route et tu passes de Lausanne au Mont. Surprise!?! Grave manque de transports publics et un tri des déchets bien plus limité que sur le trottoir lausannois d'en face. Le jet du dé donne :

1, 3, 4, 5, 6 - Tu demandes le prolongement de la ligne n° 3 et tu obtiens une ligne sparadrap. Jette à nouveau le dé et continue ton chemin à pied.

2 - Avec les associations de quartiers tu fais pression sur la Municipalité qui améliore les prestations des ramassages de déchets. Va directement sur la case « Déchetterie ».

### Prison

Le jet du dé donne :

1 - Tu es soupçonné d'avoir participé à l'attaque d'un fourgon En Budron, reste un tour en prison.

2, 3, 4 - Tu as apporté des oranges à ton pote, avance de deux cases.

5, 6 - La route est impossible à traverser sans danger, tu lances une pétition, le municipal des routes perd les élections, va directement sur la case « EMS ».

### EMS

Le jet du dé donne :

1 - Tu essayes de cacher des vieux pneus derrière un molok, tu te fais repérer, va directement sur la case « Prison ».

2, 3, 4 - Soutenue par le SEL, ta proposition de projet intergénérationnel se concrétise au Grand-Mont. Suis ton chemin d'autant de cases que le résultat du jet de dé.

5, 6 - Tu pars en vélo dans la direction de la zone industrielle En Budron. Par manque de piste cyclable, tu tombes en essayant d'éviter un véhicule. Retour à la case « EMS » ou l'on soignera ton genou râpé.

### Les Planches

C'est le joyau de la Commune, notre première station des Préalpes, les tomates y gèlent avant d'arriver à maturité. Il faut s'échapper de cette Brévine en lançant le dé. Le jet du dé donne :

1, 3, 5 - Descends à pied en direction de la déchetterie. Une petite marche parfaite pour se réchauffer.

2, 4, 6 - Descends d'autant de cases en direction des terrains de sport.

### Terrains de sports

Le jet du dé donne :

1 - Le nouveau terrain synthétique qui ne devait pas polluer finit par polluer quand même. Tu as essayé d'arnaquer la Commune avec du faux gazon frelaté, va directement en prison et passes-y le prochain tour.

2, 4 - Tu as franchi le nouveau sens interdit, retour aux « Planches ».

3, 5, 6 - Avance sur le « Mont-Centre ».

### Déchetterie

Le jet du dé donne :

1, 3 - Tu arrives à la déchetterie avec une tonne de plastique. On te les refuse, tu vas essayer de t'en débarrasser sauvagement vers les moloks du Grand-Mont, pars pour la case « EMS ».

2, 4 - Le Conseil communal a refusé la proposition des socialistes d'exempter les jeunes jusqu'à 25 ans de la taxe déchets. Enervé, la prochaine fois tu voteras pour le SEL. Rends-toi au bureau de vote du Mont-Centre.

5, 6 - Tu as oublié ta carte, retour aux « Planches ».

### Clochatte

Tu as hérité d'un champ d'orties de ton grand-père. Le nouveau Plan d'affectation le rend constructible. Le jet du dé donne :

1, 3 - Tu crois vendre ton terrain à une caisse de pension, c'est l'argent de promoteurs douteux. Ta naïveté te conduit à la case « Prison ». Tu as une bonne avocate, tu pourras en ressortir au prochain tour.

2, 4 - Le Mont Citoyen et les Socialistes veulent qu'un taux de logements d'utilité publique soit fixé pour tout Plan de quartier. La majorité du Conseil communal refuse cette proposition. Trop content tu vas t'acheter un nouveau gros 4x4 qui carbure au fuel lourd. Remonte à fond la caisse jusqu'aux « Planches ».

5, 6 - Tu veux partir en direction de Sauvabelin, le bouchon des voitures déposant les élèves de l'Ecole internationale t'en dissuade, va directement au « Mont-Centre ».

### Mont-Centre

Le jet du dé donne :

1, 5 - Tu voulais ouvrir un bar-terrasse sympa sur la nouvelle place utilisant les produits bio de la région. Pas de chance, c'est une chaîne internationale de boissons sucrée et de malbouffe qui emporte la mise. Enervé tu fais un sit-in et reste sur place.

2, 6 - Pour préserver la biodiversité tu as convaincu tes concitoyens d'implanter un HLM à insectes et à préserver les haies. Tu te présentes sur la liste du SEL et tu gagnes aux élections. Avance de 2 cases.

3, 4 - C'est journée de votation. Tu espères faire signer ton initiative pour lutter plus efficacement contre la violence faite aux femmes, mais la nouvelle place du Mont-Centre est située à moins de 50 m du bureau de vote, ce qui est interdit par le nouveau règlement de police. Considéré comme un dangereux agitateur tu vas sur la case « Prison ». Grâce à la mobilisation de tes camarades tu pourras en ressortir au prochain tour.

## Règles du jeu

De 2 à 4 joueurs, matériel : un dé et un pion par joueur.

1. Chacun place son pion sur la case « Départ ».
2. A tour de rôle on jette le dé et avance son pion sur les cases rouges, mais attention il faut s'arrêter sur les postes (cases blanches) qui ne peuvent donc pas être franchies d'un coup.
3. Lorsque c'est à son tour, le joueur situé sur un poste, jette son dé et regarde le résultat correspondant dans la liste ci-dessous.
4. Le joueur qui arrive en premier sur la case « Arrivée » devient le nouveau syndic et gagne la partie.

Exemple : au départ un joueur fait 5, il doit s'arrêter sur le poste « Maillefer-Rionzi », au tour suivant il fait 2 et placera donc son pion sur la case « Déchetterie ».





# MONTPOLY

LES PLANCHES

EMS

TERRAINS DE SPORT

MONT CENTRE

ARRIVÉE SYNDICATURE

DÉCHETTERIE

PRISON

LA CLOCHATTE

MAILLEFER-RIONZI

DÉPART

## MONTPOLY

2 à 4 joueurs  
un  et un  par joueur.



Groupe socialiste  
Le Mont





## CALENDRIER

**7 mars 2021**

Elections à la Municipalité (1<sup>er</sup> tour)  
et au Conseil communal

**28 mars 2021**

Election à la Municipalité (2<sup>e</sup> tour)

**25 avril 2021**

Election à la syndiculture (1<sup>er</sup> tour)

**16 mai 2021**

Election à la syndiculture (2<sup>e</sup> tour)

## LE MONT EN CHIFFRES

### Population

**9 259** habitants

**6 032** électeurs inscrits au Registre civique  
(**5 108** Suisses; **924** étrangers)

### Personnel communal

**93** collaborateurs

**3** apprentis

### Economie et finances

Taux d'imposition de **73,5**

Budget communal de **Fr. 54,6 mios**

**711** entreprises

**7 880** emplois

### Environnement

**800 000** m<sup>3</sup> d'eau consommés par année  
(**90** m<sup>3</sup> par habitant)

**4 000** tonnes de déchets par année  
(**120** kg par habitant)

**900** hectares de territoire communal  
(**500** en zone agricole)

### Vie sociale et culturelle

**547** places d'accueil (pré- et parascolaire)

**29** sociétés locales

**369** juniors actifs dans les clubs sportifs  
(jeunes de moins de 16 ans)

**1** périodique d'information, « Aux 4 coins du Mont »

